
Adresse de la société populaire d'Aigueperse (Puy-de-Dôme), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Aigueperse (Puy-de-Dôme), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 499;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0499_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

la Convention comme le centre unique de notre gouvernement.

Grâces à votre énergie, la terreur qui comprimait le patriotisme a disparu, elle a cédé sa place à une justice sévère qui ne fera palir d'effroy que les conspirateurs, les intriguans, les traîtres, les aristocrates et les malveillans et qui sera l'égide salutaire des patriotes ; la vérité percera d'un bout de la république à l'autre, et nous ne craignons plus cette inquisition dictatoriale que d'un seul mot vous avez anéanti ; votre adresse aux français nous en est un sur garant, union, fraternité et amitié aux républicains, guerre à mort aux tyrans, aux conspirateurs et à tous leurs vils suppôts, voilà citoyens représentans notre devise chérie.

Restez à votre poste, écrasez la tête des monstres qui voudroient voir l'anéantissement de la république, la destruction de la liberté et de l'égalité et qui tenteroient de faire revivre le despotisme et tous ses abus.

Vive la Convention nationale ; périssent les tyrans et les traîtres.

Salut et fraternité.

Suivent 18 signatures d'officiers municipaux et de notables.

p'

[Les membres de la société populaire d'Aigueperse à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (45)

Liberté, Égalité, Mort au tyrans.

Citoyens Représentans

En vain les intriguans, les factieux de tous genres, s'efforcent-ils de prolonger les orages de la révolution pour satisfaire leurs passions criminelles, leurs efforts seront désormais impuissans : vous avez tracé d'une main assurée les bornes de cette révolution qu'assure le bonheur et l'indépendance d'une grande nation.

Votre déclaration solemnelle aux français des intentions qui vous animent, en fixant l'opinion publique sur des principes invariables, va faire disparaître ces germes de divisions intestines qui sembloient menacer la tranquillité publique.

La justice ne sera plus un vain mot dans la bouche du scélérat hypocrite ; déjà la France a peine dégagée de ce système de terreur qui avoit jetté l'alarme et l'effroi dans le cœur de tous les amis de la liberté commence à ressentir son influence salutaire.

Représentans fidèles, vous avez juré de maintenir jusques à la paix le gouvernement révolutionnaire par une sévérité nécessaire, mais impartiale et réfléchie ; vous avez juré de n'abandonner le gouvernail que lorsque le vaisseau sera arrivé au port, par là vous avez rassuré tous les esprits, vous avez répondu au voeu

unanime de tous les français, nous vous renouvelons de notre côté ce serment si cher à nos cœurs et que nous ne nous lasserons jamais de répéter, nous jurons de demeurer invariablement attaché à la liberté, à l'égalité, à l'unité et à l'indivisibilité de la République, de ne reconnoître jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale, d'autre guide que la loi, d'autres principes enfin que ceux que vous avez si sagement proclamés.

Suivent 54 signatures.

q'

[Cassanyès, représentant du peuple, au président de la Convention nationale, Chambéry, le 29 vendémiaire an III] (46)

Citoyen président

Je te fais passer l'adresse du conseil général de la commune de Chambéry, qu'il m'a prié de faire parvenir à la Convention nationale, je puis assurer que c'est le voeu du peuple de cette commune et qu'il étoit beau de le voir dans l'enthousiasme lors de la lecture de l'adresse de la Convention au Peuple français.

Salut et fraternité.

CASSANYÈS.

[Le conseil général de la commune de Chambéry à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (47)

Représentans,

Le conseil général de la commune de Chambéry avoit fait une première lecture de l'adresse au peuple français décrétée dans votre séance du 18 ; lorsqu'un très grand nombre de citoyens, se pressant dans les tribunes, en a demandé une seconde.

Nous ne savons pas vous exprimer, représentans, de combien d'applaudissemens, elle a été couverte ; de ces applaudissemens spontanés, vifs et serrés qui se produisent tout à coup dans les grands mouvemens du cœur, dans les douces affections de l'âme, dans la fermeté et l'énergie des principes républicains. Représentans, vous vouliez la justice en action ; la probité, la vertu. En effets, vous vouliez maintenir en le régularisant le gouvernement qui a sauvé la République. Ce sont les vœux des habitans de cette commune mais comme vous l'avez promis, restez à votre poste, pour consommer le grand oeuvre que vous avez commencé, pour abattre sans retour, toute espèce de tyrannie, pour assurer sur les ennemis de l'intérieur, comme sur ceux de l'extérieur, le triomphe de l'égalité et de la liberté.

(45) C 325, pl. 1412, p. 9.

(46) C 323, pl. 1377, p. 8.

(47) C 323, pl. 1377, p. 9.